



Projet Pédagogique

ACM Extrascolaire

Thème des vacances :

Le Carnaval d'Hiver

Vacances Hiver 2026

Du 16 février au 27 février

*Centre Albert Camus
Rue des vignes
13090 Aix en Provence
04.42.64.44.41*

PREAMBULE :

Le projet pédagogique a pour objectif d'informer les familles, leurs enfants, les animateurs ainsi que l'ensemble des partenaires de l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) du Centre Albert Camus, mais surtout de rendre lisibles les valeurs portées par l'association. Il constitue un cadre de référence partagé, permettant de présenter les orientations éducatives et les méthodes pédagogiques mises en œuvre afin d'atteindre les finalités éducatives de la structure.

À ce titre, il éclaire l'ensemble des acteurs sur les choix éducatifs fondamentaux que le Centre Albert Camus s'engage à défendre dans le cadre de l'accueil des enfants. La structure inscrit son action dans une démarche visant à accompagner les publics vers l'autonomie et la prise de responsabilités, en favorisant l'apprentissage du discernement. Cette approche permet à chacun de développer sa capacité à faire des choix éclairés et à exercer sa liberté de manière responsable.

Contexte et l'accueil du public

Le Centre Albert Camus organise un ACM durant toutes les périodes de vacances scolaires, du lundi au vendredi, pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans.

Pour la session d'hiver 2026, l'accueil se décline autour du thème :

« Le Carnaval d'Hiver »

Ce thème fédérateur permet de travailler l'imaginaire, l'expression, la créativité et la découverte culturelle, tout en favorisant la participation active des enfants et des jeunes à la construction de leurs vacances.

L'ACM dispose d'une capacité d'accueil totale de 125 places, réparties par tranches d'âge :

• 3-4 ans : <i>Zouzous</i> • 5-6 ans : <i>Petits Loups</i>	45 enfants
• 6-7 ans : <i>Filous</i> • 8-11 ans : <i>Tigroux</i>	60 enfants
• 11-17 ans : <i>Pré-ados / Ados</i>	20 jeunes

Soit un total de 125 enfants.

Les enfants et jeunes accueillis sont majoritairement issus des quartiers prioritaires de la ville d'Aix-en-Provence, notamment de la cité Corsy. Cette réalité sociale renforce la responsabilité éducative de la structure en matière d'égalité d'accès, de mixité et d'ouverture.

Explication du thème des vacances

Le thème « carnaval d'hiver » offre un fil conducteur festif et fédérateur pour l'ensemble de la session. Il permet de travailler à la fois l'imaginaire, l'expression de soi et la découverte culturelle, à travers des activités variées : création de costumes et de masques, défilés, jeux collectifs, ateliers artistiques ou projets de spectacle. En croisant les codes du carnaval (déguisement, inversion des rôles, mise en scène de soi) avec l'univers de l'hiver, il devient un support privilégié pour questionner les stéréotypes, favoriser la mixité, encourager la prise de parole et la participation active des enfants et des jeunes. Ce thème permet également d'ouvrir les participants sur d'autres cultures et traditions carnavalesques, tout en valorisant leurs propres références, contribuant ainsi au développement de l'esprit critique, de la citoyenneté et de l'autonomie au sein d'un cadre ludique et sécurisant.

I - Les Objectifs généraux du projet pédagogique :

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association pour en traduire les grandes lignes. Il s'agit donc des orientations pédagogiques que nous souhaitons développer dans le cadre de nos temps d'activités extrascolaires. Voici les sept engagements pédagogiques du centre Albert Camus :

1/ Favoriser la participation active des enfants et des jeunes.

L'ACM vise à permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances et de la vie collective. La participation est envisagée comme un apprentissage progressif, adapté à l'âge et aux capacités de chacun.

Concrètement, cela se traduit par :

- L'association des enfants aux choix d'activités, à l'organisation de la journée et au rangement.
- Des temps de parole et de concertation réguliers au sein des groupes.
- La co-construction des règles de vie avec les plus grands.
- La mise en place de projets collectifs (spectacle, exposition, événement de fin de session, projets intergroupes ou intercentres).

Ces démarches visent à renforcer l'estime de soi, le sentiment d'utilité sociale et l'apprentissage de la citoyenneté.

2/ Promouvoir l'égal accès à la culture et aux loisirs

Les vacances doivent être un temps d'ouverture, de découvertes et d'émancipation. L'ACM ne se limite pas à une fonction de garde, mais propose des expériences éducatives, culturelles et récréatives de qualité, accessibles à tous.

Pour lever les freins à l'accès aux loisirs et à la culture, la structure s'engage à :

- Proposer une tarification adaptée et des sorties accessibles.

- Diversifier les activités culturelles, artistiques, sportives et de découverte.
- Favoriser la mixité fille/garçon et lutter contre les stéréotypes.
- Valoriser les pratiques et les cultures de chacun.

Le thème du *Carnaval d'Hiver* permet notamment de travailler autour des cultures du monde, de l'expression artistique, du spectacle vivant et des traditions populaires.

3/ Développer l'esprit citoyen et le vivre ensemble

Le centre de loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie collective. À ce titre, il favorise :

- La compréhension des droits et des devoirs.
- Le respect de soi, des autres et des règles communes.
- La tolérance, la solidarité et l'entraide.

Les règles de vie sont expliquées, discutées et, lorsque cela est possible, construites avec les enfants et les jeunes. Les conflits sont abordés comme des situations éducatives, favorisant le dialogue et la responsabilisation.

4/ Assurer une continuité pédagogique avec l'école dans une logique d'éducation populaire

L'Accueil Collectif de Mineurs s'inscrit en complémentarité du temps scolaire. Sans se substituer à l'école, il participe à une continuité pédagogique, en proposant des situations d'apprentissage différentes, fondées sur les principes de l'éducation populaire : apprendre en faisant, expérimenter, coopérer, débattre et comprendre le monde qui nous entoure.

Le centre de loisirs constitue ainsi un espace où les savoirs scolaires peuvent être mobilisés autrement :

- par le jeu, l'expérimentation et la démarche de projet
- par des activités artistiques, sportives ou culturelles favorisant la curiosité et l'esprit critique
- par des temps d'expression orale développant la confiance en soi et la capacité à argumenter
- par la coopération entre pairs, renforçant les compétences sociales utiles dans le cadre scolaire.

Cette complémentarité permet de consolider certains apprentissages (langage, repères temporels, logique, culture générale, autonomie) tout en valorisant d'autres formes d'intelligence et de réussite.

Le dialogue avec les équipes enseignantes et la connaissance du fonctionnement scolaire local permettent d'assurer une cohérence dans les repères donnés aux enfants (cadre, règles, autonomie), tout en conservant la spécificité du temps de loisirs : un temps choisi, participatif et émancipateur.

L'objectif est de contribuer à la réussite et à l'épanouissement de chaque enfant, en proposant un cadre éducatif complémentaire à l'école, fondé sur les valeurs de l'éducation populaire : participation, coopération, émancipation et accès au savoir pour tous.

Évaluation du projet

L'évaluation du projet pédagogique est continue et partagée. Elle permet d'analyser la cohérence entre les objectifs fixés et les actions menées, et d'ajuster les pratiques si nécessaire.

Elle s'appuie sur :

- Les réunions quotidiennes et bilans de fin de session.
- Les observations de l'équipe de direction.
- Les retours des enfants, des jeunes et des familles.
- Les outils d'évaluation formalisés (grilles, entretiens).

Cette démarche garantit une amélioration constante de la qualité de l'accueil et des actions éducatives proposées.

II – Les Locaux et aménagement des lieux d'accueil :

L'Accueil Collectif de Mineurs est organisé sur plusieurs espaces, en fonction de l'âge des enfants et des spécificités pédagogiques de chaque groupe.

Les lieux d'accueil se répartissent entre :

- Le bâtiment principal du Centre Albert Camus ;
- L'Espace Jaïda Meziane ;
- Une partie des locaux de l'école maternelle Corsy.

Cette organisation permet d'adapter les environnements aux besoins des différentes tranches d'âge, tout en garantissant sécurité, confort et qualité d'accueil.

Les espaces disponibles

Le Centre dispose des équipements suivants :

- Une salle informatique favorisant les projets numériques, la recherche et la création multimédia ;
- Une salle jeunes équipée (jeux vidéo, table de ping-pong, babyfoot...) pensée comme un espace d'autonomie et de socialisation pour les pré-adolescents et adolescents ;
- Une salle Petite Enfance avec sanitaires attenants et dortoir, adaptée aux besoins spécifiques des plus jeunes ;
- Quatre salles polyvalentes (50 m², 60 m², 100 m² et 180 m²) permettant l'organisation d'activités variées : artistiques, sportives, culturelles ou grands jeux intérieurs ;
- Quatre blocs sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âge ;
- Du matériel sportif diversifié : tapis de gymnastique, tatamis, ring de boxe, filets de volley, matériel de boxe et de cross, ballons... ;

- Du matériel sono et vidéo pour les projets d'expression et d'animation ;
- Du matériel pédagogique et des jeux de société renouvelés régulièrement.

Le matériel, qu'il soit sportif, culturel ou ludique, est enrichi et renouvelé chaque année afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique et de diversifier les propositions d'activités.

Aménagement pédagogique des espaces

Chaque salle est pensée comme un véritable espace éducatif. Les aménagements favorisent :

- Des zones dédiées aux activités dynamiques ;
- Des espaces calmes (coin lecture, coin dessin, jeux de société) ;
- Des lieux de rassemblement pour les temps collectifs et les temps de parole.

Cette organisation facilite l'autonomie des enfants : le matériel est accessible, identifiable et adapté à leur âge, leur permettant de choisir, d'expérimenter et de s'approprier les espaces.

Chaque lieu d'accueil comprend également :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, sorties...), construit avec les enfants en début de session afin de favoriser leur implication ;
- Un espace d'exposition valorisant les productions des enfants et des jeunes, visible par les familles.

Les espaces extérieurs

L'Espace Jaïda Meziane dispose d'un patio extérieur sécurisé d'environ 100 m², permettant l'organisation d'activités en plein air.

La cour de récréation de l'école maternelle offre également un espace extérieur sécurisé, équipé de jeux adaptés aux plus jeunes.

Les groupes utilisent par ailleurs le terrain de proximité situé derrière le centre pour les activités sportives et les grands jeux.

L'ensemble de ces espaces permet de proposer un cadre sécurisant, structurant et évolutif, au service des objectifs éducatifs du projet pédagogique.

III - Les règles de vie :

Au Centre Albert Camus, les règles de vie ne constituent pas uniquement un cadre disciplinaire. Elles sont un outil éducatif au service du vivre ensemble et participent directement à l'objectif de développement de l'esprit citoyen des enfants et des jeunes.

Vivre en collectivité nécessite un cadre partagé garantissant la sécurité physique, affective et morale de chacun. Comprendre une règle, en saisir le sens, participer à son élaboration et en assumer les conséquences représente un apprentissage concret de la responsabilité et de la citoyenneté.

Les règles s'organisent selon une logique progressive, comparable à un entonnoir. À sa base se trouve le cadre institutionnel : règlement intérieur de l'association et réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs. Ce socle, non négociable, s'impose à tous. À l'intérieur de ce cadre, la direction définit des règles de fonctionnement qui structurent le quotidien (horaires, organisation des espaces, sorties, repas, usages spécifiques selon l'âge). Ces repères assurent cohérence et sécurité.

C'est dans ce cadre clairement posé que les enfants et les jeunes participent à la construction de leurs propres règles de groupe. Cette co-construction, menée notamment lors des réunions d'échange, favorise l'appropriation des règles et la responsabilisation. Elle permet aux jeunes de comprendre que les règles répondent à des besoins collectifs et ne sont pas arbitraires.

La démarche est adaptée à l'âge. Avec les plus jeunes, les règles sont concrètes et sécurisantes, l'adulte gardant un rôle structurant fort. À mesure que les enfants grandissent, ils sont davantage associés à la réflexion sur les droits, les devoirs et l'impact de leurs actes sur le groupe. Chez les pré-adolescents et adolescents, l'autonomie et la confiance prennent une place centrale : plus le groupe fait preuve de responsabilité, plus les marges de liberté peuvent évoluer.

Les principes fondamentaux demeurent communs à tous : respect de soi, des autres, des lieux et du matériel, refus de toute violence et attention portée à la qualité des temps collectifs.

En cas de non-respect des règles, la réponse s'inscrit dans une logique éducative. Le dialogue est privilégié, suivi si nécessaire d'un temps de médiation ou d'une réparation adaptée. Les familles peuvent être associées et, en cas de situation grave, la direction prend les décisions nécessaires. L'objectif reste la compréhension, la responsabilisation et la restauration du lien.

Les règles de vie peuvent évoluer en fonction de la dynamique du groupe et des projets menés. Cette dimension évolutive participe pleinement à l'apprentissage de la démocratie et renforce la place des jeunes comme acteurs de la vie collective.

IV – Les temps forts dans le déroulement de la journée :

La journée est structurée afin de permettre aux jeunes de se construire des repères.

Nous pouvons dissocier trois types de journées :

- **Les journées de vacances (extrascolaire) :**

- L'accueil échelonné du matin :

L'accueil a lieu le matin à 8h00 et jusqu'à 9h00. Ces horaires peuvent exceptionnellement connaître des variantes en fonction de l'activité prévue. Ce moment permet à chaque jeune d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité de choisir entre diverses activités à disposition au sein des salles d'accueil, ou même de ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute des demandes des jeunes afin de permettre un accueil vivant et modulable. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" chaque matin. Cela peut passer par la discussion avec un jeune, jouer avec le groupe, faciliter la rencontre de plusieurs jeunes autour

d'un jeu de société, l'organisation de grand jeu... sans oublier d'être aussi disponible auprès des parents pour une information... En effet, le temps d'accueil doit également faire le lien entre le milieu familial et le centre de loisirs.

- Les réunions jeunes-animateur :

Elles peuvent avoir lieu à différents moments de la journée (en fin de matinée et/ou après une activité et/ou pendant le temps calme après le repas), soit instaurées au sein d'un groupe, soit en fonction d'un besoin ou d'une demande. Les animateurs se réunissent avec les jeunes pour un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre ou le déroulement de la journée. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre jeunes, et entre jeunes et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

- Le repas :

Nous utilisons la cantine de l'école maternelle pour les repas. Compte-tenu des effectifs d'enfants accueillis, nous pouvons proposer jusqu'à 3 services par jour, à partir de 11H00. Les repas nous sont livrés en liaison froide par un prestataire. Le personnel de service a la charge de la préparation et du service des repas. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est équilibrée. Chacun est invité à goûter mais nous ne forçons pas un enfant à manger. Les jeunes participent au débarrassage de la table à la fin du service.

En fonction des programmes et des activités menées, nous proposons aussi un repas soit pique-nique en extérieur soit un repas en ville leur permettant de les extirper du centre et du quartier. Dans le cadre d'activités, nous pouvons aussi proposer aux jeunes de réaliser le repas afin de les responsabiliser et de nourrir leur autonomie. Enfin, en fonction de certaines activités spécifiques, il se peut aussi que nous invitions les familles à fournir soit un pique-nique dans le cadre de certaines sorties ou encore un plat chaud ou froid permettant de réaliser des « repas partagés ».

- Le goûter et le départ échelonné :

Véritable temps de pause en fin d'après-midi, après les activités, il réunit jeunes et adultes dans un climat convivial. Il permet de faire le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée. C'est aussi le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe pour la fin de la journée. C'est un deuxième temps de liaison avec les parents où on raconte brièvement comment la journée s'est déroulée. Cela peut aussi être un temps de régulation entre la direction et les parents.

NB : En cas de conflits, c'est à l'équipe de direction de prendre en charge les parents.

V - Les activités :

- Notre conception des activités.

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que le jeune va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux

aux besoins des jeunes. Nous favorisons aussi une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

- Les domaines d'activités :

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque jeune, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités de découverte (sorties, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives.

VI - Les relations avec les familles :

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les différents temps d'accueil sont des moments propices à la relation avec les parents. Même si nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet, chaque jour, nous avons l'occasion d'échanger avec eux sur différents sujets : déroulement de la journée, invitation à participer à une activité ou une sortie, rendez-vous particulier, modification des horaires... Aussi, un panneau d'information est situé à l'entrée à leur attention, en plus du programme d'activités affiché également. Les relations avec les familles ont une place importante dans l'organisation de l'accueil de loisirs. Chaque avis est pris en compte afin d'améliorer le fonctionnement général de l'ACM.

Au-delà de la rencontre en réel, en face à face, nous nourrissons les liens sociaux avec les familles au travers de supports de communication élargies. Bien que le réel soit primordial, il est secondé par l'appel téléphonique, par des groupes WhatsApp spécifiques aux parents ainsi que par l'utilisation de réseaux sociaux tel que Facebook et Instagram.

Le site web ainsi que le Facebook du centre Albert Camus, permettent la diffusion d'informations et de créations nourrissant le lien entre les jeunes, leurs parents et la structure.

De plus, une chaîne YouTube existe. Elle permet de valoriser les jeunes au travers de leurs rendus, et de créer du lien avec les familles au travers de vidéos réalisés par les adolescents.

VII - Le travail d'équipe :

- Composition de l'équipe.

L'équipe de direction : Elle est composée d'un directeur de l'accueil de mineurs. Il endosse les fonctions suivantes : L'animation de l'équipe, le suivi du budget, la gestion matérielle et administrative, les relations avec les différents partenaires, les relations avec les familles, la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires, les commandes et l'organisation des repas.

Il est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il est également garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de leur travail au directeur de l'association.

L'équipe d'animation : Elle est composée d'animateurs et d'animatrices diplômés, ou en formation et de bénévoles. Ils ont pour fonctions : l'animation des différents moments de la journée, l'accueil des enfants, la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

Les animateurs sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

- Organisation du travail de l'équipe.

En plus de se réunir en amont des périodes (périodes de vacances, périodes des mercredis), l'équipe se réunit une fois chaque journée d'animation, en fin de journée, après le départ du dernier jeune afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités du lendemain et des jours à venir.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- De trouver des solutions afin d'améliorer l'accueil des enfants

L'équipe de direction et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail qui sont à la portée de toute l'équipe d'animation.

- La formation des animateurs.

Le directeur et directeurs adjoints sont garants de la formation des animateurs. Ils suivent plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assurent leur validation. Les critères de validation sont précisés pendant l'embauche. Pour les animateurs stagiaires, des réunions de bilan intermédiaires sont organisées pour guider les stagiaires. La formation des animateurs nécessite ce formalisme. Cependant, une grande partie de cet accompagnement se fait sur des temps informels par de l'observation et du conseil.

VIII - L'évaluation du projet pédagogique :

L'évaluation du projet pédagogique sert à vérifier la cohérence entre les intentions éducatives et les pratiques réelles, en mesurant l'impact des actions sur la participation des jeunes, leur citoyenneté, l'accès à la culture et l'autonomie. Elle permet de repérer réussites et points à améliorer, d'ajuster les interventions et d'interroger la pertinence des choix pédagogiques, la qualité du climat éducatif et la place réelle donnée à la parole des jeunes.

Cette démarche est inscrite dans le fonctionnement courant de la structure et s'appuie à la fois sur des temps formalisés (réunions, bilans, entretiens) et sur des observations continues (dynamique de groupe, comportements, implication, retours des familles, climat d'équipe). Divers outils sont mobilisés (grilles, comptes rendus, échanges, questionnaires, entretiens) afin de croiser les points de vue institutionnels, professionnels et ceux des usagers.

Deux outils principaux structurent l'évaluation :

- Une grille d'évaluation, qui examine la réalisation des actions, leur adéquation aux objectifs, leur impact sur les jeunes, la qualité et l'aboutissement des projets, le respect du cadre et la diversité du public, pour apprécier la cohérence globale entre intentions et pratiques.
- Des entretiens individuels d'évaluation des animateurs, conçus comme un dialogue croisant analyse de la direction et auto-évaluation, afin de faire le bilan de la posture éducative, de la gestion de groupe et du travail d'équipe, de dégager des axes de progression et de suivre la qualité des équipes dans le temps.

Ainsi, l'évaluation n'est pas une formalité administrative, mais un outil dynamique d'amélioration continue au service de la qualité de l'accueil, de la cohérence éducative et de la réussite des enfants et des jeunes accompagnés.

CONCLUSION

Le projet pédagogique est un « contrat » conclu entre les animateurs et l'équipe de direction pour la mise en œuvre des mercredis, des soirées et des vacances des jeunes accueillis sur le centre de loisirs. Il est présenté à tous les animateurs durant les réunions de préparation des vacances afin que ces derniers le comprennent, se l'approprient, le valident et l'utilisent pour l'organisation du programme d'activités. Il est enfin l'outil incontournable pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'association et ainsi de la réussite de l'accueil des adolescents de la structure.

